



# Louis Latour

MAISON FONDÉE EN 1797

## MARANGES

2019

- RÉGION Côte de Beaune
- APPELLATION Maranges
- VILLAGE Maranges
- CÉPAGE Pinot Noir

### *La vigne*

- AGE MOYEN 30 ans
- SOUS-SOL Argile
- RENDEMENT MOYEN 40 hl/ha
- VENDANGE Manuelle

### *Vinification & Elevage*

- FERMENTATION Traditionnelle en cuve ouverte, malolactique à 100%.
- ELEVAGE 10 à 12 mois en cuve inox

### *Description*

Au sud-ouest du village de Santenay, l'appellation Maranges est située à la pointe sud de la Côte de Beaune. Plantés de Pinot Noir, les coteaux de ce vignoble sont exposés au sud-est, les vignes poussent sur ce sol particulièrement argileux. Les vins ont tendance à être fermes et tanniques au cours de leur jeunesse. L'intensité et la finesse de la structure du fruit du Pinot Noir confèrent aux vins des Maranges une excellente capacité de vieillissement.

### *Dégustation*

- NOTE DE DÉGUSTATION La robe profonde couleur rubis de ce Maranges 2019 dévoile un nez aux arômes de cerise noire et de sous-bois. En bouche, on retrouve des arômes de réglisse et une note légère de cassis. C'est un vin rond aux tannins soyeux.
- POTENTIEL DE GARDE 3-5 ans
- ACCORD METS/VINS Pintade au chou - civet de lièvre - fromage
- TEMPÉRATURE DE SERVICE 14-15°

